MAIRIE

DE

VILLEGLY

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 13

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

SERVICE A LA POPULATION

Sous-domaine :

Distributeur Automatique de Billets

OBJET :

Renouvellement de la convention

N° 54/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 28 Septembre à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 21 Septembre 2026

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Véronique MARCAILLOU, Emmanuel COULONVAL, Jean MAURY, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI, Patrick LEROY, Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY, Anne SAURY, Emma MONDON.

Absents excusés : Stéphane AZEMA, Henri TUVERI.
Mme Véronique MARCAILLOU a été nommée secrétaire de séance.
Mr Emmanuel COULONVAL est arrivé en cours de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du Conseil Municipal en date du 22 Février 2021, il a été décidé d'installer un distributeur automatique de billets et de conventionner avec la BRINK'S pour la maintenance et la surveillance de cet équipement.

La convention arrivant à échéance, il conviendrait de la renouveler pour une période de 5 ans (2027/2031).
Dans le cadre de cette nouvelle contractualisation, la BRINK'S propose un forfait dégressif conçu pour s'adapter au mieux à l'évolution de nos besoins tout en optimisant les coûts.

Nbre de retrait	Forfait mensuel	Ancien contrat
0-500	1300 € HT	1300 € HT
501-1000	925 € HT	1125 € HT
1001-1750	750 € HT	925 € HT
1751-2000	350 € HT	
2000 +	0 €	

Le Maire indique qu'en moyenne 1200 transactions sont enregistrées mensuellement.

Il demande au Conseil de se prononcer sur les conditions proposées.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, décide :

Fait à **Villegly**,
Le 28 Septembre 2026
Le Maire,

Alain MARTY

MAIRIE DE VILLEGLY (AUDE)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104260-20260928-20260928DEL54-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2026
Publication : 01/10/2026